AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-1-66 464603

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 64 - JANVIER 1966/I

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

La nécessité des traitements d'hiver sur les arbres fruitiers s'impose de plus en plus à un nombre croissant d'arboriculteurs. L'abandon des traitements hivernaux avait été préconisé par certains esprits dont l'opinion semble s'être faite sur des observations fragmentaires. Pour notre part nous avons toujours pensé que des traitements d'hiver devaient être exécutés régulièrement après une appréciation nuancée des besoins et de la réalisation.

Ces traitements d'hiver sont indispensables dans divers cas :

a/ arbres négligés envahis par les ravageurs.
b/ arbres porteurs de cochenilles.
c/ arbres à noyau sensibles à la Cloque ou au Monilia.
d/ arbres à noyau et à pépins après des attaques importantes de pucerons.

Selon la nature du ravageur le plus important il conviendra de faire un choix dans la gamme étendue des produits utilisables. Parfois il sera nécessaire de les associer.

On doit au cours du repos de la végétation rechercher les produits les plus polyvalents pour anéantir le maximum de germes et d'insectes (à leur stade hivernal).

Il serait souhaitable de retarder le plus possible les traitements d'hiver et l'idéal serait de les exécuter seulement quelques jours avant le prédébourrement. Malheureusement l'arboriculteur n'est pas le maître du climat. De plus, l'importance du verger par rapport à l'équipement oblige à étaler le travail. Il faut donc commencer d'ores et déjà les traitements en respectant quelques règles :

Ne jamais traiter pendant les périodes gélives,
Ne pas traiter en période ventée,
Ne pas traiter immédiatement après la taille,
Utiliser un appareil à forte pression et à grand débit (I.800 à 2000 l. de bouillie sont nécessaires pour un hectare d'arbres plein vent),
Commencer par le bas des arbres et par le bas de chaque branche jusqu'au ruissellement,
Le mélange de produits huileux et de produits cupriques est parfois possible, les fournisseurs donnent tous renseignements à ce sujet,
Sur arbres fruitiers à noyau réduire de moitié les formules huileuses.

<u>Huiles de pétrole</u> : (Huiles blanches, huiles minérales) : Leur action coccicide (lutte contre les cochenilles) les situe à la base de tout traitement efficace contre les cochenilles et en particulier le Pou de San José et le Diaspis pentagona (Cochenille du mûrier).

S'associent aux produits cupriques.

<u>Oléoparathions, Oléomalathions</u> : Mélanges d'huile blanche avec du parathion ou du malathion, qui peuvent être utilisés jusqu'au prédébourrement pour combattre la plupart des ravageurs animaux des arbres fruitiers et spécialement les acariens et les pucerons.

Le mélange avec certains produits cupriques est possible.

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

.../...

Huiles de goudron (huiles d'anthracène, carbolinéum) : Sous produits de la distillation de la houille, très décapants, permettent de détruire les oeufs de pucerons et parfois les cochenilles.

Suivre strictement les recommandations des fabricants.

Sont compatibles avec divers produits cupriques.

Huiles jaunes : Associations de colorants organiques (dinitrocrésols ou dinitrophénols) avec des huiles d'anthracènes ou avec des huiles de pétrole ou avec les deux. Les huiles jaunes sont à employer contre les oeufs de pucerons, les oeufs de papillons, certaines chrysalides, les chenilles hivernantes, les cochenilles, pour l'élimination des algues, lichens, mousses et les formes de conservation des maladies cryptogamiques.

Colorants nitrés : Sous ce nom on désigne les dinitrocrésols et les dinitrophénols qui ont des propriétés colorantes lesquelles marquent bien les arbres (ainsi que les outils et l'utilisateur). Grâce à leur action insecticide et surtout anticryptogamique les colorants nitrés sont employés en alternance avec les divers produits huileux. Ils sont utilisables jusqu'au débourrement. Certains les associent sur arbres fruitiers à noyau avec des produits cupriques. Utilisés en pulvérisation du sol dans les vergers très contaminés par la Tavelure, ils réduisent les premières contaminations.

Produits cupriques : Les pulvérisations cupriques de fin d'hiver sont indispensables pour combattre la Cloque et le Monilia.

L.L.TROUILLON

REABONNEMENTS

Tous les réabonnements doivent être contractés avant le mois de mars afin d'éviter l'interruption du service de la revue Phytoma.

Les abonnés qui reçoivent le présent bulletin surchargé de la mention "Votre abonnement est terminé" doivent en tenir compte, les divers organismes qui réglent des abonnements de propagande nous ayant communiqué la liste des bénéficiaires pour l'année 1966; la mention en surcharge "Votre abonnement est terminé" vous invite à régler votre abonnement.

TARIF

I5 frs pour 1 abonnement ordinaire (A.A. + Phytoma)

I5 frs + IO frs pour 1 abonnement ordinaire et un service d'Avertissements Agricoles à une adresse différente.

I5 frs + 5 frs + ... 5 frs + ... 5 frs .... + 5 frs pour 1 abonnement ordinaire et 1,2,3 ...... x services d'Avertissements Agricoles à la même adresse.

L'abonnement est à payer à :

Monsieur le Régisseur de Recettes de la Protection des Végétaux
16 rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. Montpellier 5238.57

(Les chèques bancaires, pour être acceptés, devront porter la mention : "Monsieur le Régisseur de Recettes de la Protection des Végétaux".).

Montpellier le 25 janvier 1966

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE